



Communiqué de presse

Paris, le 18 mai 2006

## INITIATIVE CLAUSE SOCIALE : FAIRE BOUGER LES REALITES

L'Initiative Clause Sociale (ICS), lancée en 1998, unit des enseignes qui veulent vérifier l'application des recommandations de l'Organisation Internationale du Travail chez les fournisseurs des pays en développement auprès desquels ils s'approvisionnent en direct.

L'ICS met l'accent aujourd'hui sur trois caractéristiques :

- **Des outils éprouvés par huit ans d'expérience** : référentiel d'audit, code de déontologie, base de données des audits. Un travail d'actualisation et d'échange s'effectue en permanence. *L'ICS fait appel aux autres opérateurs qui souhaiteraient la rejoindre.*
- **La volonté d'une démarche européenne** : 14 enseignes sont membres d'ICS, ce qui donne de l'influence face aux fournisseurs. La logique est d'aller vers une convergence des actions européennes de même nature (ETI, BSCI). *C'est ce que l'ICS a proposé à la Commission européenne dans le cadre de l'action Corporate Social Responsibility.*
- **L'objectif de faire bouger les réalités concrètes** : le principe de l'audit est désormais compris dans tous les pays concernés, ce qui n'était pas le cas au début. Des progrès sont enregistrés. En même temps, l'ICS souhaite être transparente sur les difficultés qu'elle rencontre dans certaines usines auditées. *Le débat se poursuit avec les partenaires locaux concernés : syndicats, ONG, pouvoirs publics.*

Fin 2005, 2500 audits, réalisés dans 25 pays du monde, sont dans la base de données.

### Initiative Clause Sociale

Contact presse : Véronique Le Goff – 01 44 43 99 13 / [v.legoff@fcd.asso.fr](mailto:v.legoff@fcd.asso.fr)  
Contact ICS : Marie-France Tournon – 01 44 43 99 35 / [mf.tournon@fcd.asso.fr](mailto:mf.tournon@fcd.asso.fr)



Carrefour



E.LECLERC



GRUPE  
Casino

3SUISSES



CAMIF  
Le choix du vrai

Auchan

GALERIE LAFAYETTE